

Podhorná-Polická, Alena

## Aspects théoriques généraux

In: *Universaux argotiques des jeunes : analyse linguistique dans les lycées professionnels français et tchèques*. Vyd. 1. Brno: Masarykova univerzita, 2009, pp. 22-45

ISBN 9788021051249

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/124052>

Access Date: 10. 12. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

## CHAPITRE 1 : ASPECTS THÉORIQUES GÉNÉRAUX

Si l'on cherche à décrire les particularités lexicales du parler des jeunes, des associations avec l'oral, avec le discours spontané et avec la contre-norme surgissent obligatoirement. Pour mieux comprendre les convergences et les divergences dans les approches des chercheurs des deux pays, il nous semble inévitable d'éclaircir le champ plus large de la conception théorique de la langue nationale et de sa stratification, ainsi que les facteurs influençant sa codification ou sa normativité.

### 1. Situation de la linguistique théorique et pratique en République tchèque

La situation linguistique actuelle en République tchèque (et notamment à Brno, la ville de notre enquête) est très complexe et ne peut être comprise qu'en expliquant le contexte historique du pays. Avec environ 10 millions d'habitants, ce petit pays au cœur de l'Europe a subi plusieurs vagues d'oppression politique de la part de ses voisins plus puissants, ce qui a contribué chaque fois à la renaissance de la conscience nationale, dont la langue tchèque a toujours été le vecteur.

#### *Bref parcours géo-historique*

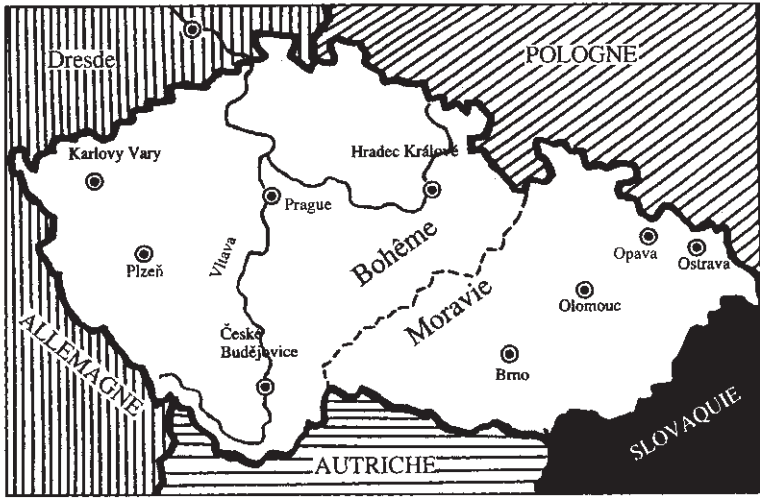
Pour une étude sociolinguistique comparative, le contexte extra-linguistique tchèque doit être obligatoirement ébauché. Or, nous n'évoquerons que les événements historiques ayant des conséquences directes pour la situation sociolinguistique du pays.

La République tchèque est formée de deux régions historiques formant « les Pays tchèques » d'autrefois – la *Bohême* (linguistiquement assez homogène, avec la capitale Prague) et la *Moravie* (dont le plus grand centre est Brno mais, du point de vue de la variation dialectale, les villes d'Olomouc au centre et d'Ostrava au nord sont également importantes) (voir la carte *infra*).

Malgré une histoire riche et importante dans le contexte européen, même avant l'époque médiévale, les « Pays tchèques » ont été opprimés par les Habsbourg, qui y ont gouverné pendant presque quatre siècles (depuis 1526 jusqu'à l'abolition de la monarchie austro-hongroise – dont c'était, économiquement, la partie de loin la plus développée – et la constitution de la Tchécoslovaquie indépendante en 1918).

La période du premier régime démocratique de la « 1<sup>ère</sup> république » a contribué à l'ascension du prestige des langues tchèque et slovaque, même s'il ne faut pas oublier, qu'au terme de la loi sur la langue, on a commencé à parler de la langue « tchécoslovaque », inexistante dans la réalité.

## Carte n° 1 : Situation géographique de la République tchèque



(Source : Petr ČORNEJ, Jiří POKORNÝ, *L'Histoire des pays tchèques jusqu'à l'an 2000 en abrégé*, Praha, Práh, 2000, p. 86).

« C'était impliqué, entre autre, par une idéologie spéciale à la République tchécoslovaque, le « tchécoslovaquisme », qui prétendait considérer les nations tchèque et slovaque comme une seule nation. Cette construction politique rationnelle s'enracinait dans la grande parenté des deux langues - Tchèques et Slovaques se comprennent sans avoir à apprendre la langue de l'autre - et mettait de côté les différences dues à une histoire et une culture propres à chacun des deux peuples »<sup>1</sup>.

Ceci est une des raisons pour lesquelles les Slovaques, avec une population qui représente la moitié de celle des Tchèques et un potentiel industriel considérablement inférieur à celui de ces derniers, se sont toujours sentis discriminés ; c'est pourquoi ils ont collaboré avec les nazis durant la deuxième guerre mondiale. Ce complexe d'infériorité les a finalement amenés à un désir d'autonomie et ils se sont définitivement séparés de la partie tchèque en 1993 en formant leur propre République slovaque.

Revenons en 1939 où, après l'acceptation forcée du diktat de Munich, une nouvelle humiliation nationale est infligée par les Allemands. Les nazis ferment les Universités en 1939 et imposent l'allemand dans l'administration sous le « Protectorat Bohême-Moravie ». Les Sudètes, régions habitées par les Allemands depuis le 13<sup>e</sup> siècle et annexées durant la guerre, sont « vidées » des collaborateurs nazis juste après la guerre. La population allemande est chassée d'une grande partie des régions frontalières de la Bohême et des grandes villes (les Allemands étant, avec les Juifs, les meilleurs commerçants) ce qui a eu une conséquence re-

1 Petr ČORNEJ, Jiří POKORNÝ, *L'Histoire des pays tchèques jusqu'à l'an 2000 en abrégé*, Praha, Práh, 2000, p. 44.

marquable sur la mobilité des Tchèques qui ont peuplé les territoires ainsi libérés et, corollairement, sur l'homogénéisation du tchèque parlé. Cette homogénéisation, fréquente dans les centres urbains moraves, mais rare en Moravie rurale, est due au mixage dialectal provoqué par la mobilité des Tchèques. Une autre conséquence a été la conservation des emprunts à l'allemand dans les registres familier et argotique (cf. *infra* § 4.1). Il est à remarquer qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, les minorités ont presque été éliminées (Juifs et Tziganes<sup>2</sup> rasés, Allemands chassés), ce qui a occulté pour longtemps le besoin d'intérêt scientifique pour les questions d'ordre socio-ethnique.

Fin de la dictature des germanophones, début de la dictature des « grands amis slaves » d'autrefois. Le régime communiste s'installe à partir de 1948 et ce pour plus de 40 ans. La reprise fervente du modèle soviétique de la « lutte des classes » et de la démagogie pseudo-scientifique s'arrête petit à petit dans les années 1960, âge d'or de la culture tchèque et du réformisme politique. Cette période de politique ouverte au peuple est violemment interrompue en 1968, suite aux tentatives de réformes, promues au cours du printemps 1968 – d'où l'appellation « Printemps de Prague » (*Pražské jaro*), par l'invasion militaire des Soviétiques et des armées collaboratrices dans la nuit du 21 août 1968. C'est une date qui commémore la fin définitive des idées réformistes du socialisme démocratique, surnommé « socialisme à visage humain ». Depuis 1969, le « socialisme réel » s'impose et l'occupation soviétique militaire et économique durera pendant 20 ans. L'époque de la présence de l'armée russe et de la persécution des idées réformistes était appelée, dans le jargon bolchevique savoureux, l'ère de la « normalisation ».

Le nouveau relâchement progressif des années 1980 mène jusqu'à la « révolution de velours » de 1989. En 1993, la Tchécoslovaquie cède la place à la République tchèque et les quinze dernières années ont mené à une démocratisation spontanée non seulement politique et économique, mais également linguistique (relâchement des normes communicatives, choc de la réalité sociolinguistique qui était jusqu'ici ignorée et banalisée par le régime, etc.). Or, en matière de langue, le régime communiste n'a pas considérablement perturbé l'évolution progressive des théories linguistiques de la 1<sup>ère</sup> république (voir ces théories *infra*), même si le manque de contact avec le public scientifique « occidental » doit toujours être comblé. Notre étude tentera de contribuer à cet effort.

### *Théories de la langue littéraire / standard et de la culture de la langue*

Avant de pouvoir décrire la situation des niveaux sub-standard du tchèque, il nous faut tout d'abord passer en revue des notions plus générales, telles que l'usage, la norme, la codification, sans oublier de présenter le cadre théorique qui les a fait émerger.

2 Les Tziganes tchèques ont connu le même destin que les Juifs, à la différence des Tziganes slovaques, résidant surtout en Slovaquie de l'Est, qui ont échappé au génocide et qui se sont installés, sous le communisme, sur tout le territoire de la Tchécoslovaquie.

Le tchèque appartient à la branche occidentale de la famille des langues slaves. Il a une tradition culturelle importante depuis le Moyen Âge<sup>3</sup>. Sous l'empire habsbourgeois, la langue tchèque a, indépendamment de la volonté de ses locuteurs, perdu son prestige intellectuel en disparaissant de l'administration et de la vie publique. Les Tchèques ont été opprimés sous prétexte que cette « nation hérétique et rebelle » devait être soumise, ils ont été poussés à l'émigration, et intellectuellement décapités.

Or, tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, les intellectuels tchèques et en particulier les écrivains (trouvant leur inspiration surtout dans les traditions orales vivantes des peuples opprimés) se sont battus pour la restauration de la conscience nationale dont l'histoire et la langue étaient les piliers. Du côté linguistique, il s'agissait surtout de la constitution des premiers dictionnaires modernes du tchèque basés sur l'attestation du lexique dans l'usage courant ou dans l'écrit (dictionnaires tchéco-allemand – Dobrovský, 1802, 1821; Jungmann, 1834–1839). Cette époque de la « Renaissance nationale » (*Národní obrození*) a suscité les premières discussions linguistiques dans le sens moderne du terme. Or, cette époque engendre également un patriotisme puriste qui tente d'évincer tous les germanismes (y compris les calques) en les remplaçant par des néologismes, puisant dans les parlers locaux et dans la littérature populaire – même archaïque (c'était une *réaction logique de protection* de la langue « réappropriée », mais cela était insoutenable pour une conception plus large de la langue nationale prestigieuse). Pourtant, cette situation d'engouement pour la langue a eu des conséquences notables pas seulement sur le plan national.

Suite à la naissance de la linguistique générale dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la linguistique tchèque s'est développée à un rythme rapide. En 1926, la constitution du « Cercle linguistique de Prague » (*Pražský lingvistický kroužek*) a joué un rôle primordial dans les orientations ultérieures concernant les discussions sur la langue. Ce groupement de structuralistes et fonctionnalistes a connu une renommée mondiale grâce à son apport à la phonologie et à la syntaxe fonctionnelle par l'intermédiaire de la revue *Travaux du cercle linguistique de Prague*, entre autres<sup>4</sup>.

Cependant, pour la linguistique tchèque, l'apport le plus fructueux réside surtout dans la conception des fonctions du langage, dans la « théorie des styles/registres fonctionnels » (*teorie funkčních stylů*) et, en conséquence, dans la « théorie de la langue littéraire/standard » (*teorie spisovného jazyka*).

3 A titre d'exemple, la réforme de l'orthographe tchèque insérant les diacritiques (dont même l'Alphabet phonétique international se sert) date du 15<sup>e</sup> siècle déjà. A quelques exceptions près (digraphe « ch » [x], rapports grammaticaux entre i[i] et y [i] ou bien assimilation), l'orthographe tchèque est phonétique.

4 Les membres du Cercle ont fondé, en 1935, la revue linguistique *Slovo a slovesnost* [Mot et lettres] qui a eu une grande influence pour la consolidation de la terminologie linguistique grâce à de nombreuses discussions et polémiques qui y étaient (et sont encore) publiées.

Si l'on essaie de traduire les mots *styl*<sup>5</sup> et *spisovný*<sup>6</sup> en français, on s'aperçoit vite de leur inadéquation terminologique. C'est une des raisons pour laquelle il nous semble incontournable d'approfondir la réflexion sur ces notions dans le but d'en donner une étude comparative complexe (cf. *infra* § 5). Nous allons garder, néanmoins, les deux possibilités de traduction pour ne pas banaliser les ambiguïtés entre les conceptions linguistiques tchèque et française<sup>7</sup>.

Avant de parler de la standardisation de la langue, nous allons nous arrêter brièvement sur la « théorie des styles/registres fonctionnels » (*teorie funkčních stylů*). Élaborée par le Cercle de Prague (V. Mathesius et B. Havránek), elle a donné les bases théoriques à une discipline extrêmement ample – la *stylistique de la langue*<sup>8</sup>. La stylistique tchèque englobe non seulement la stylistique littéraire (comme c'est le cas en France où la stylistique est également proche de la rhétorique et de la poésie), mais elle analyse les styles de toute production langagière, y compris les productions orales, les discours non officiels, privés, où elle se rapproche de la sociolinguistique (cf. *infra* § 1.2). Partant de la *dichotomie standard vs substandard*, elle se place à l'intersection de la grammaire textuelle, de la théorie de l'énonciation, de la pragmatique, etc. À partir des fonctions que les discours oraux ou les textes littéraires remplissent dans la communication, on définit les « styles fonctionnels » (*funkční styly*) : on s'interroge sur le processus de la *sélection*, de la *modification* et de la *composition* d'un énoncé. La différence la plus pertinente par rapport à la stylistique littéraire repose dans sa *généralisation* des styles individuels/singuliers en *styles objectifs*. Le modèle fonctionnaliste des styles langagiers est, à notre avis, très flexible que ce soit pour les théories générales de la langue ou pour les théories de la communication.

- 5 Le mot « style » renvoie, en linguistique française, en premier lieu, à la stylistique littéraire, tandis qu'en tchèque, la stylistique traite également les styles de l'oral (qui sont décrits, en France, plutôt comme les « registres » ou les « niveaux » de langage – ici aussi la fluctuation terminologique s'impose).
- 6 L'adjectif *spisovný* est souvent traduit comme « littéraire » ce qui est inacceptable par rapport à la notion de la norme. Nous optons plutôt pour la traduction « littéral », à l'instar de la locution figée « arabe littéral », mais ce terme est également partiellement faux. Comme nous le verrons plus tard, il n'y a pas uniquement la référence à l'écrit (lettre → littéral, littéraire), mais également à l'usage courant oralisé dans lequel la standardisation puise. C'est pourquoi nous traduisons *spisovný* comme « littéral/standard », faute de mieux.
- 7 La situation terminologique en linguistique tchèque est sans doute plus unifiée que la situation française. Ceci résulte, à notre avis, de deux facteurs : en tant que petit pays, les débats scientifiques sur les nouvelles théories ne passent, le plus souvent, que par deux revues importantes, *Slovo a slovesnost* (cf. *supra*) et *Naše řeč* [Notre langage] et par quelques conférences. Ces nouvelles théories sont ainsi vite acceptées ou refusées par le public scientifique. Corollairement, le deuxième facteur positif semble être l'existence de publications universitaires appelées *skripta* – ce qui peut être traduit par « cours polycopiés » – mais en réalité, il s'agit de monographies que chaque discipline créé pour donner une base terminologique stable aux étudiants, en l'occurrence les futurs linguistes.
- 8 Elle est définie comme « une discipline qui décrit les conditions de l'usage des moyens linguistiques et la concurrence entre ces derniers » (Milan JELÍNEK, « Stylistika », p. 463, in : Petr KARLÍK, Marek NEKULA, Jana PLESKALOVÁ (éds.), *Encyklopedický slovník češtiny* [Dictionnaire encyclopédique du tchèque], Praha, Nakladatelství Lidové noviny, 2002). Nous traduisons. Paradoxalement, la stylistique fonctionnelle s'est beaucoup inspirée de la *stylistique expressive*, fondée en France par Charles Bally (cf. *infra* § 5.3) qui envisage également la *stylistique de la parole* en général et non celle des œuvres littéraires.

La « théorie de la langue littéraire/standard » (*teorie spisovného jazyka*) a été élaborée, au tournant des années 1920 et 1930 du siècle dernier, par le Cercle de Prague, notamment par B. Havránek, V. Mathesius et R. Jakobson, comme une réaction aux activités des puristes tchèques dans le but de renforcer le prestige intellectuel et culturel de la langue nationale<sup>9</sup>. Elle repose sur le « critère de bon auteur » proposé par V. Ertl<sup>10</sup> : à la base de la langue littéraire/standard, on devrait trouver des traits vers lesquels un nombre important de « bons auteurs » de la littérature contemporaine convergent. La langue littéraire/standard devrait remplir la fonction primordiale de la langue nationale, à savoir *la fonction communicative dans la sphère publique* (en français, on parlerait plutôt de l'emploi officiel). Cette théorie devait réduire les divergences entre l'emploi réel de la langue et sa forme « codifiée » dans les dictionnaires.

Les structuralistes pragois introduisent les notions de *codification*, de *norme* et d'*usage*. L'*usage* étant défini comme « *l'inventaire des moyens qui sont utilisés dans la forme usitée par la communauté linguistique sans se soucier de savoir s'ils sont adéquats ou inadéquats, corrects ou incorrects* »<sup>11</sup>, le critère de l'adéquation et de l'acceptabilité se réfère, bien évidemment, à la norme « prescriptive ». Généralement, l'*usage* est associé à l'emploi *courant* de la langue. Dans la théorie de la langue littéraire/standard, l'*usage* joue un rôle primordial : la tâche des linguistes est d'observer *l'usage actuel dans la sphère publique* – c'est-à-dire le langage des oeuvres littéraires des cinquante dernières années, la conscience linguistique des couches intellectuelles et leur pratique orale – et, à partir des éléments ressentis comme généralement acceptables, de constituer (et éventuellement d'actualiser) la « norme littéraire/standard » (*spisovná norma*). Il faut donc éviter de parler de la « norme prescriptive » dans le sens connoté du terme, comme c'est souvent le cas en France, car, au départ, cette norme n'a pas été élaborée sur le modèle puriste et conservateur, bien au contraire. Les linguistes n'imposent pas la norme, ils la décrivent et la codifient dans les grammaires, dans les dictionnaires et autres manuels. Le processus de *codification* est toujours un peu retardataire, mais il n'est jamais retardateur, voire même rétrograde ! C'est la « culture de la langue » (*jazyková kultura*) pratiquée par la société *éduquée* qui soigne, qui soutient la norme.

La différence principale entre le fait que la société tchèque ait accepté avec enthousiasme cette conception pendant très longtemps et le fait que la société française ait mis constamment en doute toute forme de prescriptivité est surtout liée aux spécificités tchèques qui existent sur le plan géo-historique (petit pays opprimé depuis des siècles qui saisit finalement la chance de maîtriser sa langue) et socio-politique (dans la société égalitaire communiste où l'adjectif « intellectuel » n'était pas précisément laudatif dans la bouche de la classe ouvrière dominante, le seul moyen de répondre à la barbarie et au primitivisme était de cultiver la langue normée). C'est pourquoi la majorité des Tchèques ne ressent aucune connotation

9 Cf. Bohuslav HAVRÁNEK, Miloš WEINGART (éds.), *Spisovná čeština a jazyková kultura* [Le tchèque littéraire/standard et la culture de la langue], Praha, Melantrich, 1932.

10 Cf. Václav ERTL, *Časové úvahy o naší mateřštině* [Les réflexions actuelles sur notre langue maternelle], Praha, Jednota československých matematiků a fyziků, 1929.

11 Iva NEBESKÁ, « Úzus », p. 516, in : P. KARLÍK et al., *Encyklopedický slovník češtiny*, op. cit. Nous traduisons.



négative, si l'on parle de langue soignée ou de langue soutenue, car, toujours dans la sphère publique, ceci n'est pas perçu comme l'apanage des « bourgeois », mais des « gens éduqués » ce qui implique les « gens intelligents » (et, en public, qui acceptera d'être désigné autrement?!).

Cette théorie a été reprise par beaucoup d'autres linguistiques slaves et les idées sur la normativité ont joui d'un intérêt mondial (du côté français, nous reviendrons à la question des normes *infra* § 1.2). Or, étant donné que la diglossie tchèque a été particulièrement marquante, elle n'a pas échappé à la critique, même de la part des linguistes tchèques.

Dans les années 1960, les premières discussions sur le rapport entre le tchèque littéral/standard et l'interdialecte appelé « tchèque commun » (*obecná čeština*) voient le jour dans la revue *Slovo a slovesnost*, mais ce n'est qu'avec les changements de climat social dans les années 1980 et surtout 1990 qu'une vraie analyse critique s'installe<sup>12</sup>. Elle repose sur la critique du peu d'attention que cette théorie prête à l'opposition écrit *vs* oral (*psanost x mluvenost*) au profit de l'opposition standard/littéral *vs* non-standard/non-littéral (*spisovnost x nespisovnost*), ce qui ne cesse d'élargir la norme de l'usage. La raison pour laquelle cette critique apparaît chaque fois à une époque historique tourmentée se trouve encore une fois dans la renaissance culturelle du pays.

Entamée dans les années 1960, la situation linguistique tchèque se complexifie après la Révolution de velours de 1989 où le discours public spontané, qui mélange les traits du « standard » et du « sub-standard » (tchèque commun), est souvent hautement apprécié comme le signe d'une réflexion intellectuelle spontanée, non stylisée. C'est la fonction de communicabilité qui est privilégiée, souvent au détriment de la fonction prestigieuse du standard. On constate la démocratisation de toutes les valeurs de la société, y compris celle de la culture de la langue nationale. Or, si l'on y ajoute le rôle de plus en plus important des mass media, cette démocratisation précoce et chaotique fait bouger et osciller l'usage. Par conséquent, les linguistes n'arrivent que très lentement à suivre le rythme des changements (surtout morphologiques et lexicaux) et à codifier les tendances objectivement générales. Ce processus devrait être plus rapide à notre avis, au risque que cette théorie ne soit plus défendable : on risquerait un nivellement social trop important et le développement d'un sentiment de « faute » comme on l'observe en France actuellement (au niveau de l'orthographe notamment). Pourtant, ceci ne veut pas dire que l'on devrait accepter le relâchement total de l'autorité institutionnelle imposant la norme en vigueur telle qu'elle est dans l'enseignement. Il s'agit d'éliminer les archaïsmes et les éléments ressentis comme un certain snobisme, élitisme pour ne pas tomber dans le « capitalisme » pur et dur, mais dans la « démocratie intellectuelle » qui sait maintenir la culture de la langue chez la plupart de ses locuteurs<sup>13</sup>.

12 *Id.*, « Teorie spisovného jazyka », p. 486., in : P. KARLÍK et al., *op. cit.*

13 La conférence sur la langue littérale/standard et sur la culture de la langue de 1993 à Olomouc (le titre renvoie à la conférence fondatrice de 1932) a bien montré les tendances des conservateurs presque puristes contre les tendances réformistes concernant la « culture de la langue » (Jana



### *Stratification des formations structurelles du tchèque*

Compte tenu de la longue tradition orale sous l'empire habsbourgeois, de l'absence de politique centralisatrice et surtout du culte patriotique de la langue littérale/standard, les dialectes tchèques ont toujours pu coexister dans la sphère semi-publique et privée. Ceci a créé une situation de véritable *diglossie structurelle*<sup>14</sup>, tout à fait inimaginable pour les Français, qui touche notamment le plan morphosyntaxique (grande variété des morphèmes – affixes), phonologique et – un peu moins – lexical<sup>15</sup>, donc tous les plans systémiques de la langue. Tout locuteur du tchèque instruit utilise un véritable code switching entre le tchèque littéral/standard (*spisovná čeština*) et la forme substandard selon son origine régionale en passant de la situation de communication publique à la privée. Pour pouvoir décrire également la forme conversationnelle-parlée de la langue standard qui diffère par certains traits morphosyntaxiques du tchèque littéral-écrit, on définit souvent le « tchèque conversationnel/parlé »<sup>16</sup> (*hovorová čeština*) comme le « deuxième standard » à côté du tchèque littéral/standard, mais cette notion a été beaucoup critiquée et considérée comme redondante par rapport à la théorie de la langue littérale/standard. Or, pour certains linguistes, cette variante est acceptée comme vecteur de l'usage public parlé (l'acceptation de ces formes à l'écrit étant ambiguë), mais pas encore codifié. Les particularités de ce type du tchèque sont généralement des candidats pour une prochaine codification.

Au cours de la deuxième moitié du siècle dernier, la situation linguistique tchèque ne cesse de se compliquer au niveau des formes substandard de la langue nationale. Comme nous l'avons noté au départ, deux facteurs décisifs engendrent cette complexification, à savoir la mobilité après la deuxième guerre mondiale à la suite du repeuplement des régions frontalières (vidés après l'expulsion des Sudètes) et l'urbanisation progressive.

Tandis que la Bohême perd son caractère traditionnel (perte des éléments folkloriques, y compris la variété des dialectes locaux) au profit d'une sorte d'« interdialecte » = dialecte commun qui est surnommé « tchèque commun » (*obecná čeština*), la situation en Moravie ne change pas beaucoup et les dialectes territoriaux sont beaucoup mieux conservés. Or, les grandes villes moraves (le cas typique en étant la ville de Brno) connaissent une mobilité importante, où le substrat dialectal local est mélangé avec le tchèque commun importé, ce qui donne des

JANČÁKOVÁ, Miroslav KOMÁREK, Oldřich ULIČNÝ (éds.), *Spisovná čeština a jazyková kultura 1993* [Le tchèque littéral/standard et la culture de la langue 1993], Praha, FF UK Praha, 1995).

14 En linguistique française, on parle plutôt de « systèmes » que de *structures* ; les deux dénominations n'entrant pas en opposition, nous garderons désormais l'appellation tchèque pour toute référence au milieu tchèque.

15 À l'exception des particularités dialectales, le plan lexical est catégorisé par les critères sociolinguistiques comme les *formations non structurelles* ou *semi-structurelles* (argot, jargon, technolecte, etc. – à cause de grandes divergences terminologiques, ce sujet sera traité à part – cf. *infra* § 1.2). En linguistique française, cette dénomination correspond aux « sous-systèmes ».

16 Nous évitons consciemment la traduction de *hovorový* par l'adjectif « familier » pour des raisons qui seront expliquées *infra* § 5.2.

variantes interdialectales appelées « tchèque commun régional » (*regionální obecná čeština*) – voir tableau ci-dessous.

**Tableau n° 1 : Stratification des formations structurelles de la langue nationale**

FORMATION STRUCTURELLE ( <i>strukturní útvar</i> )	SPHÈRE ET TYPE DE COMMUNICATION
langue littéraire/standard ( <i>spisovný jazyk</i> ) - y compris le tchèque conversationnel/parlé ( <i>hovorový jazyk</i> )	nationale, surtout la sphère publique – écrite et parlée
tchèque commun ( <i>obecná čeština</i> )	semi-publique, parlée, en stylisation même écrite
« interdialectes » – tchèque commun régional – p.ex. la région de Haná, de la Moravie de l'Est, de Lašsko ( <i>interdialekty – regionální obecná čeština – hanácký, východomoravský, lašský</i> )	régionale, semi-publique et privée, parlée
dialectes territoriaux ( <i>teritoriální dialekty</i> )	privée, parlée

(repris et traduit par nous Marie KRČMOVÁ et Jan CHLOUPEK, « Jazyk národní », p. 193, in : P. KARLÍK et al., *Encyklopedický..., op. cit.*)

La dynamique de l'urbanisation ne se révèle pertinente pour la langue qu'à partir des années 1960, on voit alors apparaître une approche plutôt socio-linguistique de la description de la « langue urbaine couramment parlée » (*běžně mluvený městský jazyk*), qui démontre l'évolution générationnelle du substandard urbain<sup>17</sup>.

C'est la renaissance nationale tchèque, au début du 19<sup>e</sup> siècle, qui explique en grande partie la diglossie actuelle. La langue standard ne puise dans aucun dialecte local, comme c'était le cas en France, mais dans la tradition littéraire de « l'âge d'or » de celle-ci, donc au 16<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> siècle.

Les disciples de Dobrovský ont pris comme « norme grammaticale » du tchèque littéral/standard moderne la description du système du tchèque humaniste (c'est-à-dire le tchèque du 16<sup>e</sup> et de la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle) que Dobrovský avait proposée, même si ce dernier était assez sceptique quant à la possibilité d'une « renaissance » d'un vieux tchèque, qui datait de presque 200 ans à l'époque. Les patriotes enthousiastes ont néanmoins codifié cette norme (notamment Jungmann dans le dictionnaire mentionné *supra*) et le peuple a saisi la chance de cultiver la variante « prestigieuse » de leur langue nationale.

17 Cf. Marie KRČMOVÁ, *Běžně mluvený jazyk v Brně* [La langue couramment parlée à Brno], Brno, UJEP Brno, 1981.

Certes, le climat socio-politique a beaucoup changé depuis, mais les Tchèques ne ressentent pas le besoin de combattre cette diglossie car elle est tout à fait fonctionnelle dans le cadre de la dichotomie *officiel – non-officiel* et elle est souvent un vecteur de l'expressivité (*cf. infra* § 5.2).

## 2. Situation de la linguistique théorique et pratique en France

Il serait peu utile d'énumérer ici l'histoire de la langue et les théories linguistiques de la langue française. Soulignons alors uniquement les points qui divergent par rapport à la situation linguistique tchèque. Nous avons été choquée par le sentiment perpétuel de « crise linguistique » que les Français expriment souvent. Cette crise nous a choquée fortement car nous sommes arrivée en France avec les connaissances académiques du « niveau standard », qui laissent voir le français comme une langue homogène, représentative et culturelle. Or, nous nous sommes vite aperçue qu'il ne s'agit pas de la dichotomie structurelle *standard vs sub-standard* issue de la *stratification régionale* (basée surtout sur des écarts morphologiques), comme c'est le cas en République tchèque, mais plutôt de la dichotomie *écrit vs parlé* complexifiée par une *stratification sociale* d'une profondeur inimaginable pour les ressortissants d'un pays ex-communiste, jusqu'à présent très égalitariste.

### *Aspects historiques : pré-requis pour observer la stratification linguistique actuelle*

À la différence de la situation tchèque, un dialecte parmi d'autres – celui de l'Île-de-France – a été privilégié dans la codification du français. Le *dialecte francien* a été promu par la Cour dès le Moyen Âge, mais ce n'est que la politique linguistique centralisatrice menée par l'État contre les dialectes locaux de la France dans les années 1960 qui a eu de grandes conséquences sur le renforcement du rôle linguistique – déjà important à l'époque – de Paris. Avec la « globalisation médiatique », l'influence de la capitale n'a cessé de s'imposer au détriment de la variation régionale, notamment dans la jeune génération. Même si la France est six fois plus grande que la République tchèque, il ne reste de ses dialectes et de ses patois que quelques faibles traits, surtout sur le plan lexical et phonologique. Or, dans le domaine de la recherche linguistique, la diglossie structurelle autour du standard laisse largement la place à une *diglossie d'ordre social*.

La langue française a une longue tradition écrite et fait partie, avec l'anglais, des « grandes langues » de diffusion mondiale. Au cours de l'histoire de la philologie, les grandes langues ont été valorisées grâce à la tradition littéraire, mais les langues dites vulgaires, dont la description n'a pas été faite pendant longtemps (y compris les vernaculaires autochtones), ont été méprisées. Ceci a alimenté les *tendances puristes et prescriptivistes* et la langue française n'a jamais connu de véritable renaissance nationale, ce qui aurait pu valoriser la richesse de la diversité des langues parlées par le peuple.

Les tendances puristes sont presque indissociables de l'histoire moderne de la langue française. La fausse excuse d'une préoccupation pour la langue culturelle, ébauchée au Moyen Âge pour justifier l'écart entre l'orthographe et la phonétique, puis fortement alimenté par les humanistes latinisants, a toujours eu pour conséquence un éloignement, pour la langue écrite, de sa forme « ordinaire » et un accroissement de l'insécurité linguistique.

Aux époques des changements sociaux, les puristes ont continué à se battre contre les « maux » imaginaires, ce qui a impliqué des changements dans les comportements linguistiques. C'est le cas des anglicismes souvent nécessaires et surtout économiques à l'époque de la domination technologique du monde anglophone (rappelons les lois Bas-Lauriol de 1975 ou bien la loi Toubon de 1994 au nom de la « défense » de la langue française). A. Martinet estime que les Français ont été dressés pour obéir aux tendances puristes malgré le besoin naturel de l'innovation : il commente cette situation de la façon suivante :

« Les Français n'osent plus parler leur langue parce que des générations de grammairiens, professionnels et amateurs, en ont fait un domaine parsemé d'embûches et d'interdits. Dans un monde qui change à un rythme chaque jour accéléré, les Français [...] n'osent pas forger un mot composé, utiliser librement un suffixe de dérivation, procéder à des combinaisons inattendues. Les anglicismes, contre lesquels fulminent la plupart de nos régents, ont la partie belle dans une langue dont on n'ose plus utiliser toutes les ressources »<sup>18</sup>.

Les batailles visant à éliminer les néologismes excentriques du mythe du « bon français » – et surtout ceux du langage publicitaire – se sont continuellement transformées en une vive mobilisation contre les pratiques des jeunes issus de l'immigration qui « infectent » les autres jeunes avec des néologismes déstructurant les lois traditionnelles de la création lexicale (notamment le verlan et les emprunts aux langues étrangères). Ce purisme se cache souvent derrière un rappel au maintien de l'autorité de l'école tout à fait rationnel, mais le mélange de ces approches incompatibles peut avoir des conséquences sur le comportement des enseignants et provoquer des fautes pédagogiques graves. Le linguiste A. Bentolila, par exemple, incite les parents et les instituteurs à combattre l'illettrisme et appelle à une certaine « résistance » qu'il développe en trois points, dont le tout premier est de « *refuser que certains de nos enfants restent enfermés dans le cercle étroit de la connivence, de la proximité et de la banalité* »<sup>19</sup>. Il compare la connivence entre les pairs à de « *véritables ghettos linguistiques* »<sup>20</sup> ce qui est malheureusement une approche à double tranchant.

Le purisme, qui n'est généralement pas très éloigné de l'élitisme, renforce également l'idée de centralisme. La *norme codifiée* est théoriquement accessible à tous les citoyens par l'intermédiaire de l'enseignement, mais en réalité, plus on s'éloigne régionalement (de la capitale) et surtout socialement (de la bourgeoisie), plus l'effort intellectuel est nécessaire pour se familiariser avec celle-ci. Le pres-

18 André MARTINET, *Le français sans fard*, Paris, PUF, 1969, p. 29.

19 Alain BENTOLILA, *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier*, Paris, Plon, 1996, p. 209.

20 *Ibid.*

criptivisme puriste a pris pour norme grammaticale, appelée désormais «le bon usage», la variété de français parlé par «la plus saine partie de la cour» et le langage des grands écrivains, comme le proposait Vaugelas en 1647. Cette norme n'a cessé de se renforcer, grâce à l'influence codificatrice de l'Académie française. Contrairement à la situation diglossique tchèque, où tous les locuteurs ont les mêmes difficultés avec la maîtrise du tchèque littéral/standard et où ce dernier est le symbole de la culture intellectuelle uniquement, l'origine élitiste et la rigidité réglementaire du «standard» prescriptiviste sont ressentis par la grande majorité des Français comme un moyen idéologique de discrimination sociale. La stigmatisation sociale peut être clairement visible dans l'exemple de la dénomination *français populaire*. Cette étiquette connotée «*en dit plus sur l'observateur que sur l'observé*», comme le soulignent B. Conein et Françoise Gadet<sup>21</sup>.

La norme prescriptive (subjective) s'oppose alors à la norme d'usage, statistiquement observable (objective). Compte tenu de l'écart entre ces deux types de normes, certains linguistes parlent même de «*sur-norme*»<sup>22</sup>. Denise François remarque que la sur-norme se caractérise d'ailleurs surtout par la surévaluation des traits non pertinents et des traits archaïques<sup>23</sup>.

Les linguistes français se posent sans cesse des questions au sujet de la politique linguistique du pays. Dans quelle mesure peut-on tenir à la codification, comment réconcilier ces règles trop «mutilantes» et l'usage courant<sup>24</sup> ? Et, par conséquent, quel français faut-il enseigner ? Crise – réforme – panique, ces trois mots nous semblent emblématiques de la situation linguistique française de ces dernières décennies.

En matière de français écrit, le cœur de cette opposition *norme codifiée – usage réel* est le problème de la norme orthographique. À la différence du parlé, l'écrit a toujours pu être policé grâce à l'*orthographe grammaticale* du français. Malgré son caractère arbitraire (dont on est vite convaincu quand on observe des mots d'origine argotique où l'orthographe fluctue) basé sur une convention, l'orthographe jouit d'un rôle symbolique tout à fait exagéré. «*Bien maîtriser l'orthographe, c'était à la fois accéder à une certaine culture et accéder à un certain niveau social*»<sup>25</sup>. Cette idée persiste dans la conscience publique et surtout dans celle des parents.

Claire Blanche-Benveniste décrit une enquête qu'elle a menée auprès d'enfants d'une dizaine d'années sur leur estimation de parler bien le français.

21 Bernard CONEIN, Françoise GADET, «Le «français populaire» de jeunes de la banlieue parisienne entre permanence et innovation», in : Jannis K. ANDROUTSOPOULOS et Arno SCHOLZ (éds.), *Jugend(sprache)-langue des jeunes-Youth Language*, Frankfurt am Main, New York, Peter Lang, 1998, p. 107.

22 Cf. par exemple l'article de Jacques FILLIOLET, «Norme et surnorme», *Le français aujourd'hui, Norme(s) et Pratiques de l'Oral*, n° 101, 1993, pp. 16–20.

23 Denise FRANÇOIS, «Sur la variété des usages linguistiques chez les adultes ; relations entre langage et classes sociales», *La Pensée*, n° 190, 1976, p. 67.

24 Cf. Gilbert SCHOENI, Jean-Paul BRONCKART, Philippe PERRENOUD (sous la direction de), *La langue française est-elle gouvernable ? Normes et activités langagières*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1988.

25 Gilles SIOUFFI, Dan VAN RAEMDONCK, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 1999, p. 143.

« La réponse, comme nous nous y attendions, était « non », mais la justification nous a étonnés : ils disaient qu'ils ne parlaient pas bien parce qu'ils parlaient **avec des fautes d'orthographe**. Une telle réponse – qui ne semblait pas étonner l'institutrice – en dit long sur notre représentation du parlé, entièrement façonnée par l'écrit, dans la culture lettrée qui est la nôtre »<sup>26</sup>.

La grande diversité entre les morphologies de l'écrit et celles de l'oral (associé à tort avec le *parlé*) implique des sentiments de *faute*. C'est pendant la jeunesse que cette opposition entre la langue écrite (correcte) et la langue parlée spontanée (fautive) s'incruste fortement dans la conscience des Français. Claire Blanche-Benveniste affirme : « La notion même de langue parlée est souvent encore liée aux versants négatifs de la langue : fautes, inachèvements, particularités des banlieues délinquantes, etc. »<sup>27</sup>.

L'évaluation des compétences linguistiques étant surtout basée sur l'écrit (rédaction, dictées, etc.), l'orthographe devient un instrument puissant d'oppression sociale. Dans les milieux en insécurité linguistique, le poids normatif de l'orthographe est souvent à l'origine d'une construction identitaire déviante chez les jeunes (cf. *infra* § 4.2). Comme le souligne H. Girault, « l'exclusion linguistique est génératrice de déficit identitaire : on passe aisément de l'idée qu'on est « mauvais élève en français » à l'idée qu'on est « mauvais » tout court »<sup>28</sup>.

En revanche, les jeunes de tous les milieux jouent avec les variantes orthographiques (insertion de chiffres et de lettres, etc.) et profitent entièrement des possibilités d'optimisation (langage des sms, des chats sur Internet, etc.) qui sont parfois très proches d'une transcription phonétique (p.ex. *qu'est-ce que c'est ? > késkesé ?*). Comme nous le verrons dans deuxième partie de cet ouvrage, les jeunes sont en opposition permanente avec la norme, ici écrite. Leurs productions écrites sont à l'autre extrémité par rapport au purisme. L'intérêt croissant des linguistes pour ces questions ainsi que l'extraordinaire indignation des non-linguistes témoignent du fait que la question de la normativité est actuellement en train de bouger en France.

Revenons aux ambiguïtés *parlé-oral*. La confusion entre l'approche non linguistique concernant le *parlé* dans le sens « oral » (non-écrit) et l'approche linguistique concernant le *parlé* dans le sens « conversationnel, non soigné » empêche toujours, à notre avis, l'émergence d'un consensus en matière de politique linguistique. À cause de l'absence d'une dénomination telle que « \*français conversationnel » (à l'instar de *colloquial English* ou bien *hovorová čeština*, cf. *supra* § 1.1) qui serait ancrée dans la conscience publique grâce aux manuels de français, par exemple, la polysémie de l'adjectif « parlé » ne cesse de faire des dégâts en termes d'insécurité linguistique et, par conséquence, d'imaginaire linguistique (cf. *infra* § 7.4).

26 Claire BLANCHE-BENVENISTE, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 2000, p. 10-11. C'est l'auteur qui souligne.

27 *Ibid.*, p. 5.

28 Hervé GIRAULT, « Dynamique de la langue parlée par les jeunes: l'exemple du lexique de la drogue », in : Ondřej PEŠEK (éd.), *XXVII<sup>e</sup> Colloque international de linguistique fonctionnelle « Langue et société – Dynamique des usages »*, *Opera Romanica*, n° 5, České Budějovice, Editio Universitatis Bohemiae Meridionalis, 2004, p. 64.



Progressivement, les linguistes<sup>29</sup> se sont aperçus que l'opposition diamésique *écrit-oral* consiste uniquement en un choix de «chenal»<sup>30</sup> et que l'*écrit oralisé* (euphémisme reposant sur une prononciation dite soignée – réalisant par exemple les liaisons facultatives – et remplissant un rôle phonostylistique<sup>31</sup>) n'est qu'une simple *lecture à haute voix* et il est généralement compris dans le sens de *littérature orale*.

Paradoxalement, si la dichotomie *écrit-oral* a été dépassée en linguistique moderne dans le sens indiqué *supra*, ce n'est pas du tout le cas dans le sens inverse : *oral-écrit*.

Malgré un pur désir d'objectivité pour la *transcription de l'oral* avec l'aide des conventions de transcription adaptées selon le but de la recherche, cette orthographe grammaticale fait que les linguistes français stigmatisent certains observés car ils n'arrivent pas à se débarrasser de l'écrit en décrivant l'oral.

Certes, une transcription entièrement phonétique serait peu lisible et souvent inutile<sup>32</sup>, mais «les trucages orthographiques», c'est-à-dire p.ex. l'apostrophe pour noter les élisions et les raccourcissements (*p'êt* pour *peut-être*, *main'nant* pour *maintenant*), etc., sont des éléments fortement subjectifs. Ces trucages servent comme procédé littéraire classique pour rendre les parlers populaires, provinciaux, enfantins ou déviants, rappelle Claire Blanche-Benveniste<sup>33</sup>, mais en même temps cela disqualifie le parler de certains locuteurs seulement.

«En France, les personnes de grand prestige social prononcent elles aussi très fréquemment *i'm'ramène quèque chose pour il me ramène quelque chose* (nous en avons des exemples chez les ministres). Mais, en ce cas, ce sera à peine remarqué, et jamais retenu comme caractéristique. Le trucage orthographique, qu'on n'utilise que pour le «populaire», peut donc difficilement passer pour un innocent procédé de transcription»<sup>34</sup>.

La familiarisation avec ce type de transcription en sociolinguistique française ne permet malheureusement pas d'envisager une autre solution qui soit plus objective.

C'est sur le plan morpho-syntaxique que la rigidité prescriptiviste se révèle le plus intensément. Le «standard» dans le sens scolaire s'appuie sur les grammaires dites normatives «*qui se proposent d'enseigner le bon usage de la langue et qui édictent à cet effet des règles privilégiant un usage particulier au détriment d'un*

29 Ce n'est malheureusement toujours pas le cas des littéraires qui confondent, avec le public des non linguistes, l'oral avec le parlé (notre participation récente à un colloque qui réunissait à la fois des linguistes et des littéraires nous a fait prendre conscience de la confusion qui peut exister entre oral et parlé chez certains philologues).

30 Françoise GADET, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2003, p. 15.

31 Voir à ce sujet : Pierre LÉON, *Précis de phonostylistique*, Paris, Nathan, 1993.

32 Même si le tchèque a une orthographe très proche de la transcription phonétique, les dialectologues et, moins souvent, les sociolinguistes, utilisent la transcription phonétique pour garder l'objectivité de la transcription de l'oral. Bien évidemment, la proximité relative de l'orthographe et de la transcription favorise cette approche tout à fait neutre envers les observés.

33 Claire BLANCHE-BENVENISTE, *Approches...*, *op. cit.*, p. 26.

34 *Ibid.*



autre, fût-il le plus répandu»<sup>35</sup>. Le fameux *Bon usage de Grevisse* ainsi que les autres grammaires normatives s'appuient en premier lieu sur des attestations chez les «grands auteurs». Or, les dictionnaires d'usage courant tels que le *Petit Larousse* ou le *Petit Robert* qui servent aujourd'hui comme point de repère au grand public, sont même parfois contradictoires (notamment dans le genre et la formation du pluriel des mots composés<sup>36</sup>) car ils n'indiquent pas quelle forme renvoie à la norme codifiée et quelle autre renvoie à la norme d'usage. Si l'on ajoute la confusion qui concerne les marques d'usage dans les dictionnaires (cf. *infra* § 5.1), il est clair que cet état ne peut qu'approfondir l'insécurité linguistique en matière de langue nationale.

Cependant, le goût des Français pour les questions linguistiques et la fierté qu'ils tirent de l'héritage de la Francophonie sont des préalables trop solides pour le maintien de l'idéal d'un *standard*, qui n'est en fait qu'un synonyme de prescriptivisme. Cachée sous le parapluie de la défense culturelle (la culture étant véhiculée en grande partie par la langue), la dichotomie *standard vs non standard* n'est pas a priori rattachée à la situation de communication *publique, officielle vs privée, non-officielle* comme le présupposent la plupart des linguistes modernes.

Les Français croient toujours en une idéologie du standard. La théorie appelée en anglais «*ideology of standard*», proposée par J. Milroy et L. Milroy en 1985<sup>37</sup>, repose sur trois suppositions principales, à savoir sur l'idée d'une *seule variété* (le pur français littéraire sous sa forme écrite), sur l'idée de *supériorité* (le standard est plus élégant et plus logique que les autres variétés, jugées comme impures) et finalement sur l'idée de *discrimination sociale* (le haut et le bas langage ainsi que la haute et la basse société)<sup>38</sup>. Dans cette optique, toutes les variétés autres que «le standard» sont stigmatisées.

C'est notamment le cas du vernaculaire urbain appelé traditionnellement le *français populaire* qui semble avoir subi le même destin que les pratiques des jeunes de la banlieue parisienne (que J.-P. Goudaillier dénomme le *français contemporain des cités*) de l'époque actuelle<sup>39</sup>. On a affaire à des extrémités d'ordre sociologique (et ethnique, car il s'agit de jeunes issus de l'immigration) qui nécessitent une approche terminologique beaucoup plus délicate que la dénomination des variantes régionales, par exemple.

35 Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (1<sup>ère</sup> éd. en 1994), 2001, p. 15. C'est l'auteur qui met en italiques.

36 Dans un entretien enregistré sur DVD (Benoît PEETERS (sous la direction de), *Le français dans tous ses états*, Les Piérides - Les Impressions Nouvelles, 2000, DVD), Pierre Encrevé donne un exemple tout à fait convainquant concernant des règles contradictoires pour le pluriel des mots composés dans les deux dictionnaires d'usage les plus utilisés en France.

37 James MILROY, Lesley MILROY : *Authority in Language*, London, Routledge, 1991 (1<sup>ère</sup> éd. en 1985), pp. 52-54, cité et traduit par Françoise GADET, ««Français populaire» : un classificateur déclassant», *Marges linguistiques*, n° 6, 2003, p. 103.

38 Cf. Michaël ABECASSIS, «Le français populaire: a valid concept ?», *Marges linguistiques*, n° 6, 2003, pp. 116-132.

39 Françoise Gadet met en évidence les traits communs et le parallélisme entre ces deux types de vernaculaire urbain (B. CONEIN, Françoise GADET, «Le «français populaire»...», *art. cit.* et Françoise GADET, *La variation sociale...*, *op. cit.*). Il est presque symptomatique que ces deux dénominations soient liées à la capitale où se centralise la richesse et la pauvreté du pays.

Cette diglossie sociale est aussi bien structurelle (elle touche tous les plans de la langue: phonologique, syntaxique, lexical) que situationnelle, c'est-à-dire liée à la situation de communication (approche fonctionnelle). Pourtant, établir un schéma proche de celui de la situation en tchèque (cf. *supra* Tableau n° 1), et mettant en relation la stratification sociale et la sphère de communication, est irréalisable car on tomberait dans des préjugés idéologiques. Les clichés du type « les bourgeois parlent toujours le français soutenu » et surtout l'idée du « bas langage » de la « société basse » sont heureusement dépassés et ceci grâce à la coopération de la sociologie et de la linguistique à partir des années 1960. Le succès énorme de la *sociolinguistique variationniste* en France appliquée aux vernaculaires urbains, inspirée notamment par les travaux de William Labov<sup>40</sup>, fait que cette nouvelle approche est privilégiée pour la description des pratiques linguistiques « non-standard », au détriment des autres approches traditionnelles (structuraliste, fonctionnaliste). Ce succès est probablement dû au fait que la théorie labovienne est plus englobante et qu'elle prend en considération l'évolution des structures. Le va-et-vient constant entre la norme et la variation est au cœur même de la linguistique générale, peu importe que ce soit au niveau des pratiques (norme objective renvoyant à la réalité linguistique) ou au niveau des représentations (norme subjective renvoyant à l'imaginaire linguistique).

### *Stratification du français – notions de registres / niveaux de langue*

Plus la situation linguistique tchèque semble être influencée par les variétés géographiques, plus la situation française semble être attachée aux *variétés socio-situationnelles*. Ce mot composé témoigne de toute évidence de l'entrelacement de deux types de variation – la variation sociale, notion difficile à cerner elle-même et la variation situationnelle qui correspond, dans son principe, à la stylistique tchèque. Or, la diversité des approches qui se fondent sur le principe structuraliste témoigne de la fragilité de toute théorie linguistique.

### **Niveaux ou registres ?**

La France est un pays capitaliste où la distinction entre les couches sociales, reflétée en linguistique dans la notion de « niveaux de langue », a une longue tradition. Depuis la naissance de la linguistique, les linguistes ont voulu montrer les correspondances entre une communauté linguistique et une pratique linguistique, mais ils ont parfois négligé le fait qu'il n'y a pas d'homogénéité ni dans les communautés définies, ni encore moins dans les pratiques. Cependant, la linguistique française moderne emploie de plus en plus souvent le terme « registres de

40 Ses ouvrages ont été assez rapidement traduits en français : William LABOV, *Language in the Inner City: Studies in the Black English Vernacular*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1972 – traduction française en 1978, *Le parler ordinaire: La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, 2 vol., Paris, Éditions de Minuit et William LABOV, *Sociolinguistic Patterns*, Oxford, B. Blackwell, 1972 – traduction française en 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.

langue», emprunté à la linguistique britannique, car cette notion est dénuée de toute connotation hiérarchisante.

Les manuels scolaires retiennent traditionnellement quatre *niveaux* de langue, à savoir *soutenu*, *standard*, *familier* et *populaire*. Françoise Gadet étudie les synonymes de ceux-ci tout en remarquant que le nombre de synonymes diminue avec le niveau, ce qui montre un jugement social (voir le schéma *infra*)<sup>41</sup>.

**Tableau n° 2 : Synonymes pour les niveaux de langues dans l'enseignement scolaire**

Terme	Synonymes présumés
<i>soutenu</i>	recherché, soigné, élaboré, châtié, cultivé, tenu, contrôlé, tendu
<i>standard</i>	standardisé, courant, commun, neutralisé, usuel
<i>familier</i>	relâché, spontané, ordinaire
<i>populaire</i>	vulgaire, argotique

(Source : Françoise GADET, *La variation sociale...*, op. cit., p. 99)

Cette division quadripartite est fortement inscrite dans la conscience de la plupart des Français qui associent toujours la vulgarité avec «la basse société», ce qui est un stéréotype stigmatisant.

Les grammaires, sont, par contre, beaucoup moins unifiées. Si nous comparons *Le bon usage* de Grevisse avec *La grammaire méthodique du français* de M. Riegel et al., par exemple, on s'aperçoit vite de l'évolution de cette problématique grâce au variationnisme. *Le bon usage* gère la notion de niveaux d'une manière normative et idéologique en distinguant les usages «relevés» et «bas» (*niveau intellectuel, niveau moyen et niveau populaire*) ainsi que les différents registres (*registre familial, voire très familial – vulgaire, registre soutenu, voire très soutenu – littéraire*)<sup>42</sup>. En revanche, vraisemblablement pour suivre la mode, la *Grammaire méthodique du français* (qui souligne qu'elle est descriptive et non prescriptive) évite la notion de niveau et préfère celle de registres. L'approche de M. Riegel et al. dans cette grammaire est même antagoniste : ils se méfient de la notion de niveau en disant que «le français standard coexiste avec d'autres variétés du français pour former un grand polysystème que structurent des constantes et des variables»<sup>43</sup>. Hormis les variétés régionales et techniques (qui dépassent la notion de *registre*), ils distinguent des *variétés* :

- *situationnelles* : langue soignée, courante, familière, etc.
- *sociales* : parler populaire, argots, etc., et sans doute aussi le français standard

41 Françoise GADET, *La variation sociale...*, op. cit., p. 99.

42 Maurice GREVISSE, *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 1986 (12<sup>e</sup> éd. refondue par André GOOSE ; 1<sup>ère</sup> éd. en 1936), pp. 18-20.

43 M. RIEGEL et al., *Grammaire méthodique...*, op. cit., p. 10.

- *stylistiques* : langue littéraire, administrative, philosophique, mais aussi poétique, archaïque, etc.<sup>44</sup>

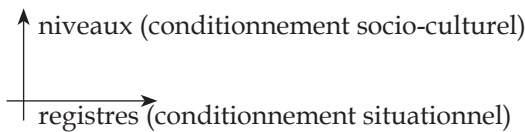
On voit donc clairement que « populaire » est une notion socialement connotée, marquée, tandis que « familier » renvoie à la situation de communication. Leur vision de la variation stylistique reste néanmoins liée à la tradition littéraire.

Les manuels de linguistique générale modernes privilégient en grande majorité le terme de « registre » qui permet de décrire les pratiques linguistiques à première vue plus objectivement sans classer ou déclasser le locuteur. En réalité, une certaine hiérarchie est perceptible même dans cette notion ; par exemple, le manuel *100 fiches pour comprendre la linguistique* énumère les registres : *soutenu, moyen, populaire* et *vulgaire*<sup>45</sup>, même si cette hiérarchie est privée de connotation sociale. On voit ici que la notion de « français populaire » se débarrasse peu à peu de sa connotation sociale traditionnelle en faveur de son rapprochement avec le français familier, voire relâché (cf. *infra* § 5.1). On voit également que la notion ambivalente de *standard* tente d'être évitée dans la description des registres, même si, un peu plus loin, le même auteur revendique :

« Aujourd'hui, avec la reconnaissance de la diversité des usages de la langue, le sentiment de hiérarchie s'est estompé. La langue standard n'est plus une langue meilleure que les autres ; elle est un point de référence par rapport auquel l'usage de chacun peut être situé »<sup>46</sup>.

Notre analyse succincte a eu pour but de montrer que l'acceptation de niveaux/registres autres que le standard (ou sur-standard : soutenu) n'est pas toujours unanime quel que soit l'étiquetage qu'on en fait.

En somme, les deux notions ont leur raisons d'être car elles sont plutôt complémentaires. Si l'on se débarrasse du point de vue normatif idéologique, et si l'on accepte le mot « social » dans son sens large en tant que « milieu socio-culturel », la notion de *niveau* devient quasiment identique à celle de *registre*. Dans un système de coordonnées, les niveaux se trouvent sur l'axe vertical tandis que les registres sont sur l'axe horizontal :



Comme le souligne Sophie Jollin-Bertocchi :

« l'usage courant de la langue mêle constamment niveaux et registres, complémentaires dans la pratique sociale. Ce qui classe ou déclassé un locuteur est moins l'emploi de tel ou tel terme, ou construction, que son adéquation ou non à la situation d'énonciation »<sup>47</sup>.

44 M. RIEGEL et al., *Grammaire méthodique...*, op. cit., p. 10.

45 G. SIOUFFI, D. VAN RAEMDONCK, *100 fiches...*, op. cit., p. 98.

46 *Ibid.*, p. 99.

47 Sophie JOLIN-BERTOCCHI, *Les niveaux de langage*, Paris, Hachette, 2003, p. 56.

Cette adéquation est souvent liée à la notion de *compétence linguistique*, qu'on peut définir comme le potentiel non seulement intellectuel, mais aussi psycho-somatique (état psychique et physique momentané), sans oublier l'expérience personnelle et les autres facteurs para-linguistiques nécessaires à l'usage langagier adéquat.

### Les styles face à la sociolinguistique variationniste

Traditionnellement et en référence à la critique littéraire, le mot style est réservé au *style d'un auteur* particulier, c'est-à-dire à l'analyse de son *idiolecte*. Le style est en premier lieu associé à l'écrit, même si c'est paradoxalement Ch. Bally, avec sa conception stylistique très large, qui a donné naissance à l'étude de la stylistique de la langue orale telle qu'elle est pratiquée en République tchèque ainsi que dans les linguistiques anglo-américaines.

Pourtant, le mot « style » employé pour l'expression orale prend son importance dans le contexte sociolinguistique. Il s'agit, en effet, d'un emprunt à la sociolinguistique américaine, plus particulièrement à W. Labov (1972), qui propage l'idée de variation stylistique et de *styles contextuels*. Dans sa conception, le style est défini comme « le degré d'attention qu'un locuteur porte à sa propre production linguistique »<sup>48</sup>. À la différence de la conception tchèque où le style est compris comme « le choix conscient et l'organisation consciente des éléments langagiers lors de la genèse du discours »<sup>49</sup>, l'approche labovienne reste attachée à l'arrière-plan social alors que ce dernier a été éliminé de la stylistique tchèque car il est considéré comme subjectif et non généralisable (compte tenu des circonstances socio-politiques égalitaristes). Or, le style contextuel repose sur l'idée tout à fait irréfutable que le *style le plus ordinaire (le vernaculaire)*<sup>50</sup> de chaque locuteur peut varier selon le contexte situationnel.

La sociolinguistique française est plus que conservatrice. Sous l'influence labovienne, l'étude du « français ordinaire » a été effectuée par Françoise Gadet en 1989. Elle le définit ainsi :

« Ce n'est pas bien sûr le français soutenu, ni recherché, ni littéraire, ni puriste. Mais ce n'est pas non plus (pas seulement) le français oral ou parlé, puisqu'il peut s'écrire. Pas davantage le français populaire, ramené à un ensemble social. C'est davantage le français familier, celui dont chacun est porteur dans son fonctionnement quotidien, dans le minimum de surveillance sociale : la langue de tous les jours »<sup>51</sup>.

48 W. LABOV, *Sociolinguistic Patterns*, op. cit., repris de Julie AUGER, « Styles contextuels », p. 277, in : Marie-Louise MOREAU (éd.), *Sociolinguistique, concepts de base*, Paris, Mardaga, 1997.

49 Marie KRČMOVÁ, « Styl a stylistika », p. 9, in : Marie ČECHOVÁ et al., *Stylistika současné češtiny* [Stylistique du tchèque contemporain], Praha, Institut sociálních vztahů, 1997.

50 Labov lui-même schématise la situation en proposant qu'au contexte ordinaire correspond le style familier et, au contexte formel, le style soit surveillé, soit spontané (W. LABOV, *Sociolinguistique*, op. cit., p. 146).

51 Françoise GADET, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 1.

Même si cette dénomination nous semble tout à fait cohérente (et compatible avec la dénomination identique très fréquente en linguistique tchèque *běžná mluva*, dont l'origine n'est en aucune façon labovienne), elle n'a pas eu d'échos retentissants dans la linguistique française. D'une part cela est dû à la synonymie partielle avec le « français familier » (cf. *supra* Tableau n° 2), mais surtout à l'objectivation très difficile à mettre en place auprès de millions de locuteurs<sup>52</sup>. Or, le fait d'accepter l'égalité entre « français familier » – à la condition qu'il soit débarrassé de tout jugement social hiérarchisant – et « français ordinaire », n'est-il pas un signe de réconciliation entre la vision française traditionnelle (étude des niveaux) et la vision américaine (études des vernaculaires) ?

Pourtant, il reste un niveau qui empêche cette simplification terminologique – et c'est celui (parfois ceux) qui se place(nt) *en dessous* du niveau *familier* (ou bien *populaire* dans la conception, citée *supra*, du manuel *100 fiches pour comprendre la linguistique*). Le raisonnement autour de ce fait intéressant dépasse largement la notion de style, de niveau et de registre. On ne peut appeler ce niveau ni *non-standard* ni *sub-standard* car ces termes sont le plus souvent associés au niveau familier. Il s'agit du/des niveau(x) nommé(s) le plus souvent *populaire*, *très familier*, voire *argotique et vulgaire*, si l'on résume ces dernières pages. Il est sûr que les argotismes et les vulgarismes sont une catégorie qu'il faut dissocier du vernaculaire « ordinaire » ou du « familier », mais il nous semble que ce niveau (quelle qu'en soit sa dénomination) *n'est pas structurel* (c'est-à-dire qu'il ne couvre pas tous les plans linguistiques). Françoise Gadet remarque à cet égard que très peu de phénomènes peuvent être dits spécifiquement populaires (on répète à plusieurs reprises quelques traits syntaxiques et phonologiques)<sup>53</sup> et la même situation resurgit pour les argotismes et les vulgarismes qui semblent toucher uniquement le lexique. Pour cette raison, nous sommes d'avis que la division quadripartite n'est pas cohérente<sup>54</sup>.

Mais revenons à la problématique des styles laboviens appliqués en linguistique française. Si l'on a pu voir que la notion de *style* s'accorde bien avec la division tripartite (si l'on ne tient pas compte du niveau inférieur !) des *niveaux* de langue et qu'elle peut en même temps être rapprochée des *registres* dans la mesure où il s'agit de la variation situationnelle, on pourrait croire que celle-ci est un hyperonyme englobant les deux notions. Or, la conception labovienne de la

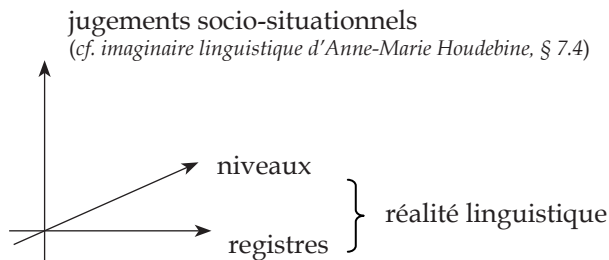
52 Or, la linguistique tchèque analyse le parler ordinaire sur une localité limitée parce que la situation diatopique est complexe. Les descriptions des parlers ordinaires dans le milieu urbain (*běžná městská mluva*) ont prouvé qu'il est difficile de cerner cette notion sans avoir un recours immédiat aux variables sociales.

53 Françoise GADET, « Il y a style et style », *Le français aujourd'hui*, n° 116, 1996, p. 27.

54 Or, cette question ne doit pas être simplifiée : le français populaire tel qu'il était entre les deux guerres ou dans sa forme actuelle associée au parler des jeunes de banlieue d'aujourd'hui est bien évidemment tout à fait structurel, mais cette classification purement sociale se présente comme le *deuxième vernaculaire* et ne peut être rapprochée, à notre avis, d'aucun registre ou niveau – les raisons d'être de ce vernaculaire étant tout à fait spécifiques, elles méritent d'être étudiées à part.



notion de style permet, à notre avis, de projeter sur un troisième axe un vecteur représentant les *jugements socio-situationnels de valeur*.



Dans son étude de la notion du style en linguistique française, Françoise Gadet se pose la question suivante : « *quelle est la dimension de variation la première acquise par les enfants, et qui restera pour eux la plus saillante ?* »<sup>55</sup>. Elle cite Berruto (1995) qui répond que, pour l'italien, il s'agit de la dimension diatopique et elle remarque qu'en français, la variation régionale ne joue pas un rôle aussi important.

Grâce à notre propre expérience, nous pouvons confirmer que ceci est également vrai pour le tchèque (nous avons vu tout à l'heure la diglossie d'ordre diatopique) : les enfants maîtrisent en premier la variation régionale et progressivement la variation diaphasique. Or, il nous semble que les Français restent trop ancrés dans leurs visions des niveaux avec une connotation sociale, ce qui empêche de poser un regard plus objectif sur la langue spontanée ordinaire.

Ceci a été récemment dépassé par la sociolinguistique urbaine où des généralisations et sociales et situationnelles ont été faites ; apparemment avec plus de succès qu'en République tchèque où jusqu'à maintenant, la variation sociale a été beaucoup moins prise en compte. Les linguistes tchèques se rendent compte que le parler ordinaire dans des villes (*běžná městská mluva*) est beaucoup plus complexe et difficile à décrire non seulement à cause du mélange des variantes régionales, mais également parce que les composantes sociales hiérarchisantes y sont plus prononcées. Pour cette raison, ils n'osent pas associer une étiquette renvoyant à une « couche sociale » avec un groupe d'enquêtés – est-ce une carence qui empêche une généralisation nécessaire ou est-ce une prise de distance consciente qui permet de conserver une certaine objectivité ?

### 3. Synthèse et comparaison des approches tchèques et françaises

Notre introduction comparative entre deux linguistiques – française et tchèque – qui utilisent des concepts de stratification de la langue tout à fait divergents nous a permis d'analyser les points forts de chaque approche.

La stylistique française étant orientée vers le travail d'écriture, le champ du discours spontané a été abandonné pour une autre discipline – la sociolinguistique variationniste.

<sup>55</sup> Françoise GADET, « Il y a style et style », *art. cit.*, p. 30.



Le succès de la stylistique tchèque peut être comparé avec le succès de la sociolinguistique variationniste française car les deux ont l'avantage d'être des disciplines intermédiaires englobant les notions-clés de la linguistique générale : « norme » / *norma* (notion commune aux deux pays) et « variation » (notion plus fréquente en français) / *styl* (notion plus fréquente en tchèque). La stylistique tchèque recouvre la variation sociale et stylistique de la conception française. Or, la variation sociale est beaucoup plus étudiée en linguistique française.

Notre étude devra puiser dans les deux approches : il s'agira donc de faire un certain compromis entre la stylistique tchèque et la sociolinguistique française.

Comparons ces deux approches en fonction de leurs classements. La variation se manifeste à travers différentes *variétés*. On distingue traditionnellement la variation *inter-locuteurs* (selon l'utilisateur) et la variation *intra-locuteurs* (selon l'usage dans différentes situations). Françoise Gadet résume la variation dans le tableau suivant :

**Tableau n° 3 : Typologie de la variation**

Variation selon l'utilisateur	temps	changement	diachronie
	espace	géographique, régional, local, spatial	diatopie
	société, communauté	social	diastratie
Variation selon l'usage	styles, niveaux, registres	situationnel, stylistique, fonctionnel	diaphasie
	chenal	oral/écrit	diamésie

(Source : Françoise GADET, *La variation sociale...*, op. cit., p. 15)

Ce tableau montre bien le prisme des variations possibles et les aspects qu'il faut prendre en compte lors d'une enquête. Nous allons également avoir recours à un autre tableau cité par Gadet. Ce tableau, présenté ci-dessous, propose d'examiner le rapport entre oral et immédiat d'une part et entre écrit et distance d'autre part (repris par Gadet de Koch & Oesterreicher, 2001, p. 586) :

**Tableau n° 4 : Typologie des facteurs influençant la communication**

<b>Immédiat</b>	<b>Distance</b>
communication privée	communication publique
interlocuteur intime	interlocuteur inconnu
émotionnalité forte	émotionnalité faible
ancrage actionnel et situationnel	détachement actionnel et situationnel
ancrage référentiel dans la situation	détachement référentiel de la situation
co-présence spatio-temporelle	séparation spatio-temporelle

coopération communicative intense	coopération communicative minime
dialogue	monologue
communication spontanée	communication préparée
liberté thématique	fixation thématique

(Source : Françoise GADET, *La variation sociale...*, op. cit., p. 36)

Nous reprenons ce tableau ici dans l'objectif de l'appliquer ultérieurement pour mieux aborder notre méthodologie de travail. Mais dès maintenant, procédons à la comparaison de ces deux tableaux avec l'approche tchèque.

Dans la stylistique tchèque, les « styles » fonctionnels se constituent grâce à la coexistence de *facteurs de style* (*slohotvorní činitel*) à la fois objectifs et subjectifs.

Tandis que les *facteurs subjectifs* se rapportent au locuteur même et correspondent entièrement aux facteurs de la variation (tels que l'âge, le sexe, la CSP, etc.), les *facteurs objectifs* méritent notre intérêt dans l'objectif d'une comparaison avec la situation française décrite *supra*.

Les facteurs stylistiques puisent dans la théorie générale de la communication tout en mettant en évidence les différentes situations d'énonciation et les différents types de locuteurs.

#### Tableau n° 5 : Facteurs stylistiques objectifs

Facteur	Sous-catégorisation
fonction de communication	but et intention du locuteur
nature de la communication	privée-publique, non officielle-officielle
situation/ milieu de la communication	proximité entre les communicants, temps consacré à la communication, ambiance du milieu (p.ex. bruit)
caractère du destinataire	prise de position consciente envers son interlocuteur (enfant, professeur, ami)
forme de communication	écrite-orale (l'oral incorpore la gestualité et la prosodie ce qui est quasiment insaisissable par l'écrit)
degré de préparation de la communication	discours préparé-spontané
choix du code	choix conscient du registre de la langue
choix du sujet-thème de la communication	thème intéressant-non intéressant, libre-fixé

(inspiré par Eva MINÁŘOVÁ, « Objektivní slohotvorní činitel », p. 51-59, in : Marie ČECHOVÁ et al., *Stylistika současné...*, op. cit.)

Si l'on compare ces facteurs avec les deux tableaux précédents, on voit clairement des chevauchements. Le tableau devrait englober les facteurs de la variation diaphasique, si l'on emprunte la terminologie française. Or, le choix du code n'est rien d'autre que la variation diastratique, même si les linguistes tchèques insistent sur le choix *conscient* d'un registre (niveau) de langue tandis qu'en France, les facteurs sociaux sont considérés comme plutôt inconscients, prédéterminés. Les linguistes tchèques laissent néanmoins de côté les facteurs régionaux et temporels, car ils les considèrent comme l'apanage de la dialectologie et de la diachronie plutôt que de la stylistique.

Ainsi, dans la conception tchèque, la question de la variation diastratique tend à être évitée à cause des préjugés et des connotations sous-jacentes qui s'y rattachent. On a montré que, dans la linguistique française, le refus des niveaux au profit des registres constituait une certaine avancée dans ce sens, mais il faut noter que celle-ci est sans grandes conséquences – le mélange permanent entre le social et le situationnel ne permet pas de se débarrasser clairement d'une conception au profit d'une autre. Ceci n'est pas une critique, mais plutôt la constatation de l'existence d'une profusion terminologique chaotique.

Quelle que soit la théorie linguistique de la langue nationale, la question des normes préoccupe le grand public, ce qui se reflète clairement dans l'imaginaire linguistique des locuteurs de chaque langue. Même si la stratification de la langue française paraît plus simple à première vue, car il manque une réelle diglossie compte tenu de la disparition progressive des dialectes, elle se complexifie du point de vue social (des notions telles que français populaire ou parler des jeunes de banlieue méritent une attention linguistique approfondie). À première vue, la situation tchèque est homogène du point de vue social, mais cette situation semble se diversifier depuis quelques années et c'est grâce au variationnisme qu'une étude de ce type peut se constituer.